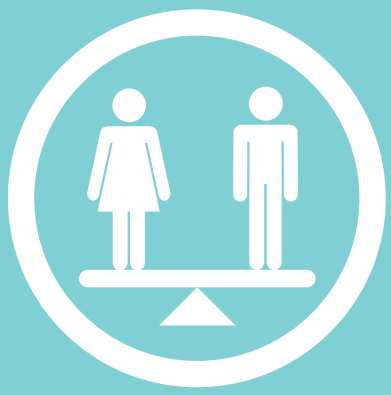

syndex
L'EXPERTISE ENGAGÉE

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

>> Contribuer à construire l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans votre entreprise

Vous vous demandez comment réduire les inégalités de rémunération entre femmes et hommes ? Favoriser la mixité des métiers ? Comment faciliter l'accès des femmes aux postes à responsabilités, à la formation ? etc. Nous pouvons vous accompagner.

COMPRENDRE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE POUR SAVOIR OÙ ET COMMENT AGIR

DE NOMBREUX FACTEURS DÉTERMINENT LA SITUATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE. SYNDEX VOUS APPUIE ET VOUS CONSEILLE POUR QUE VOUS SACHIEZ OÙ PORTER LES EFFORTS ET CONTRIBUIEZ ACTIVEMENT À LA CONSTRUCTION DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE DANS VOTRE ENTREPRISE.

Identifier et mesurer les écarts entre femmes et hommes

- Formation, promotions, rémunérations, accès aux métiers, etc.

Mettre en évidence les causes des écarts

- Politiques et pratiques RH en matière d'embauche, de rémunérations et de gestion des parcours, pratiques managériales, stéréotypes, etc.

Formuler des préconisations concrètes et adaptées

- Adaptées à votre entreprise et à ses salarié·e·s pour construire l'égalité de traitement et l'égalité des chances des femmes et des hommes.

Proposer des indicateurs pertinents

- Avec lesquels mesurer et suivre l'évolution de l'égalité professionnelle hommes-femmes.

VOTRE ENJEU : RÉDUIRE LES INÉGALITÉS NOS SOLUTIONS : DES OUTILS ADAPTÉS À VOS BESOINS

Nous vous accompagnons selon vos besoins : diagnostic, appui-conseil à la négociation, préconisations, formations. Notre intervention est rythmée par des rendez-vous réguliers avec vous.

>> *Analyse des documents d'information des IRP et de négociation*

- BDES, informations de situations comparées, bilan social, accords, plans d'actions et index égalité : en vérifier la conformité, l'exhaustivité, la pertinence.

>>*Traitement des données sociales et analyses statistiques*

- À partir d'informations détaillées telles que les bases de données du personnel, mettre en évidence les écarts hommes-femmes existants en matière de rémunération, d'accès à la formation, de promotions, etc.

>> *Étude des systèmes de gestion RH et entretiens avec la direction*

- Identifier l'impact des choix de gestion RH sur les écarts entre les hommes et les femmes (recrutements, promotions, prise en compte de la maternité, etc.).

>> *Formuler des pistes d'actions et des préconisations*

>> *Enquêtes et entretiens auprès des salarié·e·s*

- Enquêtes auprès des salarié·e·s : à partir d'un questionnaire construit avec vous, identifier le vécu, le ressenti et les attentes des salarié·e·s afin de renforcer la légitimité de vos revendications.
- Entretiens individuels ou semi-collectifs : pour recueillir leur vécu des situations, leurs suggestions et leurs attentes ; pour affiner les pistes dégagées par l'enquête et renforcer la légitimité de vos préconisations ou revendications.

>> *Suivi des accords et des plans d'actions*

- Quels étaient leurs objectifs ? Ont-ils été atteints ? Quels ont été les freins ou les obstacles ? Comment les faire évoluer ?

>> *Appui à la négociation d'un accord sur l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail*

- Au cours des négociations, apporter un appui aux organisations syndicales : diagnostic, évaluation des accords précédents, propositions d'objectifs clairs et chiffrés, analyse des propositions de la direction, préconisations, etc.

VOUS FORMER POUR MONTER EN COMPÉTENCES

Avec une formation sur mesure, montez en compétences :

- maîtriser les fondamentaux de l'égalité professionnelle hommes femmes ;
- être en mesure d'identifier les causes de la situation femmes-hommes dans l'entreprise et être force de proposition ;
- savoir décrypter un accord ou un projet d'accord égalité professionnelle.

Syndex est un organisme de formation agréé et référencé Datadock.

QUELLES INTERVENTIONS DE L'EXPERT ?

Dans le cadre de la **consultation sur la politique sociale**, dont l'égalité professionnelle femmes-hommes est un des thèmes :

- **expertise de l'expert-comptable pour les CSE.** Financement à 100% par l'employeur.

Dans le cadre d'une **négociation sur l'égalité professionnelle** hommes-femmes dans les entreprises de plus de 300 salarié·e·s :

- **recours à un expert habilité** : mission financée à hauteur de 20% par le CSE, sauf dispositions plus favorables. Important : en l'absence d'indicateurs relatifs à l'égalité professionnelle dans la BDES, l'expertise est financée à 100% par l'employeur.

  À noter : l'expert est désigné par le CSE mais intervient auprès des organisations syndicales.

Dans le cadre d'une **expertise libre,** le CSE peut, sur son budget, solliciter l'appui d'un expert afin de préparer ses travaux. L'accès à l'information est alors limité ce que la direction accepte de communiquer.

Pour en savoir plus >> contact@syndex.fr - 01 44 79 13 00 - **www.syndex.fr** -

17 BUREAUX EN FRANCE ET OUTRE-MER

8 IMPLANTATIONS EN EUROPE

2100 EXPERTISES PAR AN

420 SALARIÉS

INSCRITE AUX TABLEAUX DE L'ORDRE DES RÉGIONS ALSACE, AQUITAINE, AUVERGNE, BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, BRETAGNE, LILLE NORD PAS-DE-CALAIS, LORRAINE, MARSEILLE PACA, MONTPELLIER, PARIS ILE-DE-FRANCE, PAYS DE LA LOIRE, RHÔNE-ALPES, ROUEN NORMANDIE, TOULOUSE MIDI-PYRÉNÉES.

Crédit photo : Laurent Villeret
Syndex, Service Communication-Documentation - Janvier 2020. Ne pas jeter sur la voie publique.